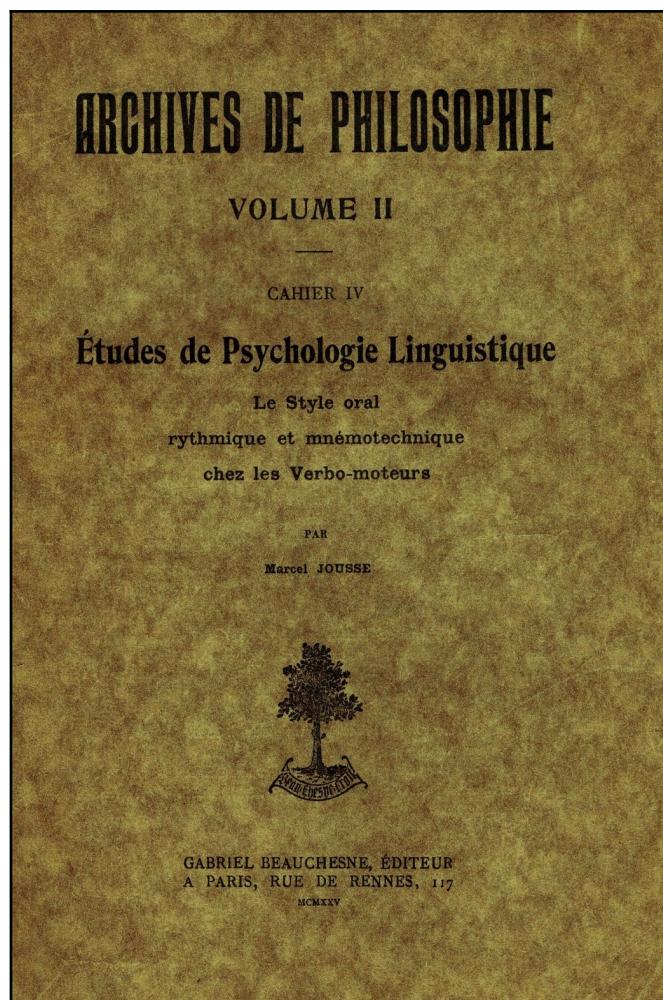


Colloque international et interdisciplinaire

Le *Style Oral* de Marcel Jousse, cent ans après

organisé par l'Association Marcel Jousse

**Samedi 22 mars 2025
de 9h à 18h, au collège des Bernardins (Paris)
et en visioconférence**



Les présentations sont disponibles à cette adresse :
<https://www.marceljousse.com/presentations-colloque-2025/>

Colloque Le Style Oral de Marcel Jousse, 100 ans après.
22 mars 2025. Bernardins. Paris

Titus Jacquignon

Le problème des deux modèles dans l'anthropologie joussienne. De la publication du Style Oral (1925) aux cours d'anthropologie du geste (1931-1957) : continuités et changements au sein de l'œuvre de Marcel Jousse.

Introduction

Marcel Jousse commença à être connu et reconnu dans les milieux scientifique et littéraire après la publication de son *Style Oral* en 1925, plus précisément, après que Frédéric Lefèvre, fondateur des *Nouvelles Littéraires* et l'académicien Henri Brémont aient repéré le livre et qu'ils aient manifesté leur intérêt pour les propositions exposées par Jousse ; ils firent alors une publicité inespérée pour sa publication qui, de par son caractère technique et original, aurait pu passer totalement inaperçue. Cette reconnaissance littéraire et savante a contribué à ce que Jousse puisse devenir professeur d'anthropologie en Sorbonne, à partir de 1931 puis, l'année suivante, à l'Ecole d'Anthropologie de Paris et à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.

Jousse, dans ces années 1926/1931, a été interviewé et invité à donner des conférences en France et à l'étranger : il a droit à quelques articles dans les journaux.

Après cela, Jousse enseigne et n'est plus médiatisé, c'est-à-dire que son anthropologie du geste et du rythme, contrairement au *Style Oral*, ne connaîtra pas d'autre exposition que l'enseignement oral du professeur. Jousse et son anthropologie deviennent quelque chose « dont on parle », à Paris ou à l'international – autant dire un phénomène oral aussi bien à sa source, qu'à sa réception sociale.

Un deuxième moment de reconnaissance et de réception écrite interviendra bien après sa mort, avec les publications qui existent aujourd'hui aux Editions Gallimard sous le nom d'*Anthropologie du Geste*. Ce titre supplantera le *Style Oral*, pourtant réédité en 1981 et en 2021. Marcel Jousse devint l'homme de l'anthropologie du geste (ce qui est juste), mais en oubliant l'homme du *Style Oral*. Pourtant, Marcel Jousse est les deux : l'homme du *Style Oral* qui est son seul livre et l'homme des cours d'anthropologie du mimisme, des cours donnés en style oral, c'est-à-dire de conception oraliste, non écrite. Ses cours relèvent quasiment du champ de l'oraliture : ils correspondent, conformément à la volonté de Jousse, à une production orale et gestuelle qui ne procède pas de l'expression écrite, ni du monde du livre, mais qui révèlent par eux-mêmes les problèmes spécifiques à l'expression orale et à la mémoire quand celle-ci n'a pas recourt à un support externe, en l'occurrence le livre et l'écrit, ou même l'écran.

Ses 26 années d'enseignement ont été heureusement sténographiées sur le vif par les employées de la Sorbonne et sont disponibles aujourd'hui numériquement auprès de l'Association. Marcel Jousse sait que sa parole est capturée en direct, ce qui relativise un peu son exercice de styliste oraliste, puisqu'il voit sa parole typographiée en même temps qu'il l'énonce. Mais c'est ainsi que les cours de mimismologie de Marcel Jousse, toujours inédits, ont survécu à la contrainte que Jousse s'était lui-même donnée : vivre son enseignement : vivre et enseigner comme un druide, ou presque, au milieu du monde moderne.

Le *Style Oral* de 1925, puis les cours d'anthropologie donnés de 1931 à 1957, sont différents quant au fond et à la matière : un livre au sujet de l'oralité et du geste d'un coté, et un enseignement oral et gestuel non écrit de l'autre qui aborde certes les question relevant de la *tradition de style oral*, mais aussi, cette fois-ci sous l'impulsion du mimisme, l'élaboration du savant, de l'artiste, du découvreur et du génie, le style anthropologique vivant, le paysage, l'histoire et la Préhistoire, ou encore, en résonance avec l'actualité, l'élaboration des cultures et des civilisations, la colonisation, la guerre, la résistance, etc. – tout cela en utilisant un *biais gestuel vivant* et un modèle nouveau, dont Jousse ne disposait pas en 1925 : le mimisme. Donc, différences quant aux sujets traités, mais surtout quant au modèle et à la démarche qui permettent à Jousse de les traiter. C'est l'objet de mon exposé.

I- La thèse et livre et ses implications

1- Pourquoi le Style Oral

Le *Style Oral* de 1925, c'est d'abord une thèse : celle de l'élaboration orale gestuée, de l'Evangile avant sa mise par écrit tardive qui reproduirait la structuralité de son oralité originelle.

Il s'agit d'une thèse de défense de l'authenticité de l'Evangile, tel que Jousse conçoit ce problème, à savoir : si l'Evangile ne rapporte pas ce qui s'est passé autant que les paroles de léshoua – Jésus en araméen – il devient inauthentique et la foi est vaine. C'est une position qu'il gardera toute sa vie.

Jousse a fait ses armes sur le dossier homérique. C'est l'époque de la discussion autour des formules homériques, en particulier de l'emploi de l'épithète chez Homère. Je ne rentre pas dans les détails. Mais c'est dans ce contexte que Jousse amène sa thèse formulaire intégrale : Homère - l'Iliade et l'Odyssée, serait composé entièrement de formules-types qui existaient, portées à l'oral par les Aèdes grecs, avant que celles-ci soient transposées à l'écrit. Le fait que tout soit formulaire permet d'avancer la thèse oraliste qui en découle, car la formule est un aide-mémoire à l'oral et le signe qu'il ne s'agirait pas d'un livre de style écrit, c'est-à-dire composé par écrit comme nos romans, comme notre littérature. Si la thèse est reçue pour Homère - et Meillet, le grand linguiste de cette époque, entend les arguments de Marcel Jousse - Jousse pense qu'il suffit ensuite de passer à la Bible en lui appliquant le même postulat oraliste formulaire intégral. Bref, la Bible, pas seulement l'Evangile, serait faite entièrement de formules mises par écrit tardivement, ayant circulé à l'oral durant des siècles dans la bouche et dans les mains des récitateurs. Jousse étudie ainsi les formules parallèles dans la Bible, antithétiques ou synonymiques, qui lui donnent la confirmation qu'il serait bien face à un système oral et gestuel décalqué (c'est son terme) par écrit.

Il se retrouva seul sur cette thèse maximaliste qui l'entraînait loin du substrat araméen dans l'Evangile et plus loin encore des *ipsissima verba* de Jésus, et encore plus loin encore de l'épithète homérique puisque tout était formule orale-gestuelle et, de ce fait, tout était « authentique », c'est-à-dire factuel, grâce au recours et au détournement par la *tradition de style oral* qui garantissait l'enregistrement des faits, des gestes et des paroles *in vivo* par des professionnels de la récitation et leur retransmission exacte de génération en génération.

Je cite Marcel Jousse - toutes mes citations seront tirées de ses cours :

Reconnaissons que nous ne sommes pas étrangers aux questions du style homérique puisque nous avons pratiquement ressuscité Homère comme nous essayons de ressusciter Iéshoua, au nom des lois du Style oral.¹

Jésus n'a pas écrit et c'est précisément parce qu'il était paysan galiléen qu'il n'a pas écrit. Alors on a voulu l'étudier à coup d'écriture au lieu de se placer dans son milieu paysan et sa pédagogie de style oral. C'est absolument effarant de voir comment on explique la genèse des soi-disant discours de Jésus dans St Jean. On en arrive à cette conclusion : c'est que l'Évangile a été fait par d'autres. Dans notre milieu, enseigner c'est écrire. Si vous n'écrivez pas, il est impossible de prouver l'authenticité de votre enseignement et de prouver que vous avez une valeur quelconque. Que fallait-il montrer ? Qu'on peut être un parfait enseignant et avoir une autorité perdurable sur des enseignés. Voilà le rythmo-catéchiste, de style oral. Et c'est pour cela que nous avons publié notre premier ouvrage sur Le Style Oral rythmique et mnémotechnique chez les Verbo-moteurs.²

Toute notre Civilisation, actuellement, est singulièrement diminuée et peut-être en voie de disparaître, toute notre civilisation repose sur le fait « Est-ce que Jésus est une réalité ? Est-ce que Jésus est mythe ? (...) Je vais donc vous montrer mon triple outil que vous connaissez déjà mais que je veux vous montrer encastré dans le problème : Mon Outilage c'est : 1. Le Style manuel, 2. Le Style oral, 3. Le Style écrit, mais analysé par un paysan qui a pris conscience de ce qui s'est passé autour de lui et dont personne ne prenait conscience, ni parmi les paysans, ni parmi les universitaires.³

C'est un essai pour faire comprend à notre milieu qui ne jure que par l'écrit, ce que c'est qu'une pédagogie vivante et traditionnelle. C'était celle de Iéshoua. C'était celle des Druides. C'était celle et c'est encore traditionnellement celle des Finnois. (...) Car notre civilisation est toute basée sur l'Évangile. S'il n'est pas authentique, que nous reste-t-il ?⁴

Le Style Oral, en tant que livre, s'attache donc à étudier les mécanismes d'un système technique constitué de procédé techniques de mémorisation, de remémoration et de récitation, ce que Jousse appelle la psychologie de la récitation, au sein d'une thèse de défense de l'authenticité de l'Évangile dans le contexte de la crise du Modernisme que Jousse veut résoudre en utilisant cette approche. De là, le style oral en tant qu'expression joussienne et en tant que programme de recherche. Jousse dira toujours que cette publication n'étant qu'un plan de recherches futures faisant appel au croisement de disciplines variées. Jousse donne sa « définition » du style oral dans ses cours. Je cite :

Est style oral ce qui est formulaire ce qui est traditionnellement formulaire, ce qui est rythmo-balancé, ce qui est rythmo-psalmodié. Or, vous ne trouvez pas cela dans Péguy.⁵

Mais 10 ans plus tard, lorsqu'il sera professeur d'anthropologie, il récusera cette formule de style oral au profit de *tradition de style oral*, ou même de *style global*, c'est-à-dire qu'il défend l'existence d'un système technique – rythmique et mnémotechnique – qui est la tradition, utilisant des mécanismes psycho-physiologiques « naturels » de la mémoire et de l'expression, mécanismes « remarqués » par les Anciens - c'est le verbe qu'il utilise plusieurs fois dans son livre de 1925 – et systématisés, technicisés au service

¹ EA 01/03/43

² EA 29/03/43

³ EA 17/01/44

⁴ EA 19/03/45

⁵ EA 02/02/48

de l'enregistrement des faits et de la transmission. La *tradition de Style global*, dont l'*oral est une des spécifications* est la thèse de la possibilité de l'enregistrement et de la rediffusion des faits – de la factualité historique – par des moyens « naturels », requalifiés d'«anthropologiques» dans ses cours, que sont : le corps, le geste, le rythme, la parole, le rythme, la formule, etc. Ces moyens sont des mécanismes naturels remarqués par l'anthropos puis systématisés et codifiés en technique traditionnelle. Jousse, en effet, ne s'intéresse pas à ce qu'on appelle l'oralité, ni même à la tradition orale : il pense que ces termes ne mènent à rien, c'est-à-dire à aucune structuralité, mais il propose une approche de la tradition de style oral qui maîtrise des outils et des mécanismes anthropologiques à des fins d'enregistrement et de transmission.

Grâce à cette maîtrise des outils et des mécanismes dits « naturels », on peut soutenir l'authenticité de ce qui est, non pas écrit, mais passé de l'oral et du geste à l'écrit, méthodiquement et structuralement, dans la Bible, dans Homère et, en général, dans tout livre ancien qui ne correspondrait pas à du style écrit. Dans le style écrit, on ne retrouve pas tous ces procédés techniques qui doivent servir à porter par soi-même l'enregistrement des faits anciens.

Marcel Jousse n'envisage pas l'oralisation des écrits qui explique, par l'entrée inverse, que l'on retrouve dans une écriture et un livre le préformatage de l'oralité ou même de la gestualité en aval de la production écrite. Après tout, l'Evangile est aussi un évangéliaire : c'est un livre qui sait qu'il sera liturgisé, donc oralisé et gestualisé rituellement. Jousse, qui est prêtre, passe étonnement à côté de la problématisation de l'élément liturgique dès la science de conception du codex biblique : il nous reste quatre codex tardo-antiques (des IVe et Ve siècles) comportant, en grec, toute la Bible, Ancien et Nouveau Testament : ce sont des livres liturgiques. Le fait qu'ils aient été peu utilisés au profit d'autres manuscrits aura contribué à leur conservation. Enfin, du fait de l'omniprésence de la formule dans le travail de Jousse, il passe à côté du récit : il n'y a pas, ni dans le *Style Oral* de 1925, ni dans ses cours à partir de la décennie suivante, d'anthropologie du récit dans l'anthropologie du geste de Marcel Jousse.

1- Comment le Style Oral?

Le *Style Oral* de 1925, c'est donc une thèse qui dispose de points d'appui – des sous-thèses et des arguments tirés de la lecture des 300 auteurs cités. La thèse en elle-même – thèse de défense, comme celle d'un avocat, contre les assauts de la méthode historico-critique que Jousse refuse et récuse -, avec ses sous-thèses et ses arguments forment autant de pistes de recherche proposées par Marcel Jousse. Ce sont les sous-thèses et les arguments qui ont finalement survécu à la thèse principale, anti-moderniste, de la défense de l'authenticité de l'Evangile et en particulier, la multimodalité de l'expression humaine – l'Homme s'exprimant avec son corps, ses gestes, sa parole et avec ses rythmes - ou encore l'existence de ce que Jousse appelle des Styles, c'est-à-dire de manières différentes de connaître, de comprendre, de s'exprimer selon que l'on soit modelé par le style écrit et le monde du livre, ou selon qu'on y soit étranger et que le geste et l'oral seuls président à l'élaboration de nos connaissances, de notre mémoire, de notre expression.

Parce que Jousse s'est retrouvé seul sur sa thèse centrale et parce que son travail reste très largement méconnu, ses sous-thèses au service de la thèse deviennent

aujourd'hui, à l'heure de sa redécouverte, des thèses à part entières, découplées du projet originel de Marcel Jousse.

Au centre de son ouvrage, apparaît la clé de voûte de son raisonnement : la *reviviscence*, notion empruntée aux travaux du grand psychologue Théodule Ribot. Je cite Jousse citant Ribot dans le *Style Oral* : « *La [revivification] possible d'une [réception] est, généralement, en raison directe de sa complexité et des éléments moteurs qu'elle contient* » (RIBOT : C, 25).

Mais, ce que cette phrase extraite d'une œuvre ne dit pas, ou ne fait que sous-entendre, c'est que la reviviscence de Ribot porte sur les affects au moyen de la motricité. Plus simplement encore : il s'agit de la psychologie des traitements post-traumatiques dont Ribot est un des pionniers. Ribot constate et énonce une règle de comportement psychologique : lorsqu'un sujet est placé dans une situation qui lui rappelle son trauma, il rejoue la scène, ou encore on peut lui faire rejouer la scène afin de ramener le souvenir traumatisant dans le cadre d'une prise en charge thérapeutique. La reviviscence porte donc sur une certaine catégorie de souvenirs : les traumatismes et surtout elle n'existe pas sans l'émotion et c'est justement ce que Marcel Jousse ne reprend pas de Théodule Ribot ce qui explique le côté mécaniste de la thèse joussienne.

Il n'y a pas d'affects, ni dans le *Style Oral* de 1925, ni dans l'anthropologie du geste la décennie suivante – pas de sentiment, pas d'émotion, ni amour, ni haine, ni besoin de l'autre, ni désir ni plaisir, rien. En quoi est-ce encore une psychologie, même du geste, même du rythme ? Et qu'est que le corps joussien privé d'affects – c'est-à-dire sans chair ? Ce qu'en fait Marcel Jousse dans son *Style Oral* : un système technique – la tradition – procédant d'un modèle technique de mémorisation et de retransmission et utilisant une démarche mécaniste de récitation avec des récitateurs maniant des procédés techniques - des outils qualifiés de « naturels » par Jousse, parce qu'il ne s'agit pas de l'outil lithique - et des mécanismes qualifiés de « psycho-physiologiques » parce qu'ils existeraient déjà dans le corps humain et que l'Homme n'avait plus qu'à les « remarquer » – verbe redondant dans le *Style Oral* – et puis à les systématiser.

Ce faisant, Jousse ne voit pas qu'il pose, au cœur de sa thèse, une thèse en-deçà, une hypo-thèse en ce sens-là : celle de la naturalité de la technique ; il la voit d'autant moins que personne ne lui posera jamais de questions. Mais biologiser des techniques de récitations, ce n'est pas démontrer, c'est postuler et c'est créer un problème nouveau que Jousse ne problématisera pas.

Jamais, ni dans le *Style Oral*, ni dans les cours d'anthropologie du geste, Jousse ne voudra envisager l'autonomie de la technique par rapport à l'anthropos et son influence rétroactive sur lui, ni, d'ailleurs, l'autonomie du langage par rapport à l'expression humaine.

Conjointement, puisque Jousse refuse d'envisager l'hypothèse des communautés rédactrices dans l'élaboration de l'Evangile, il est obligé de faire pareil avec les autres sujets qu'il traite à partir de son centre biblique. Dans les milieux et les pratiques oralistes et gestualistes, l'aspect communautaire disparaît : il n'y a plus qu'un auditoire passif, fantomatique, qui reçoit des récitations de la part de récitateurs qui ressemblent à des automates, à des distributeurs automatiques de formules traditionnelles qu'il n'y a plus qu'à répéter et à transmettre de la main à la main – tout cela « pour aboutir à un beau livre », dirait Paul Valéry, qui reproduirait le scénario mimo-oraliste formulaire des « Origines ». Un livre donc, mais pas un écrit : seulement un oral gestué, graphié bien plus tard.

Si Jousse avait placé des affects dans son *Style Oral*, il aurait dû explorer l'hypothèse de la créativité des récitateurs, comme celle des communautés compositrices ne serait-ce que par la demande jouant sur l'offre. C'eût aurait été contraire à ce qu'il voulait démontrer : l'efficacité intégrale d'un système technique d'enregistrement et de retransmission, un peu comme le cinéma documentaire, mais avec des hommes-camera et des hommes-micro, au service de la défense de sa cause. Enfin, pour que sa thèse soit acceptable pour la Bible, il fallait qu'elle soit valide pour tout autre milieu qu'elle, d'où l'intérêt de naturaliser les procédés techniques des récitateurs sous le nom de « psychologie » - la naturalité assurant l'universalité. En effet, son livre est un livre militant à double titre : pour l'authenticité de l'Evangile, je l'ai déjà signalé, mais aussi pour les milieux traditionnels non modernes – je ne dis pas « non occidentaux » – opprêssés en contexte impérial et colonial et qui ne pouvaient pas être compris, connus et reconnus avec des méthodes inadéquates : des méthodes de style écrit plaquées sur des communautés de style oral, corporel et manuel. Marcel Jousse porte le fer bien plus sur le problème de la Modernité conquérante, progressiste et racialiste, que sur son cadre impérial puisque le problème existe aussi en France et en Europe. Jousse pointe du doigt la projection de l'anthropologie des Modernes sur des mondes qui ne le sont pas, avec les conséquences méthodologiques qui en découlent dans les études savantes. C'est cet appel à la méthode différentielle qui ressort aujourd'hui dans toute sa pertinence : comment approcher l'Autre afin de comprendre et, si possible, expliquer l'anthropologie de l'Autre qui est aussi une anthropologie Autre ? Ce sera l'enjeu de l'anthropologie du mimisme après la bascule opérée par la prise de conscience du mimisme en Marcel Jousse, à partir de 1931.

2- La bascule opérée par la prise de conscience du mimisme

L'anthropologie du geste est appelée par Jousse « anthropologie du mimisme » ou « mimismologie ». C'est la publication chez Gallimard qui a popularisé le terme d'« anthropologie du geste », Jousse préférant insister sur le mimisme, qui est sa découverte et le point de départ de sa méthode anthropologique que je ne peux pas exposer ici. C'est le modèle à partir duquel il va explorer et expliquer les phénomènes gestuels - modèle d'où découle une démarche : la méthode par le dedans, avec un « outil » principal appelé le laboratoire de prise de conscience. C'est un modèle vivant qui s'élabore en soi, en interaction, en situation qui devient une méthode vivante où l'anthropos peut se servir des traces laissées en lui par les interactions du cosmos pour s'élaborer, à vie et se servir de cette élaboration méthodique pour connaître tout en se connaissant lui-même, pour créer, pour s'exprimer globalement et relativement spontanément, pour se comporter et régulariser son comportement. Il s'agit, dans les cours de Jousse, du grand thème du génie, que nous sommes tous potentiellement et de la stylisation du génie en passant par la méthode mimismologique. Cette méthode personnelle, intime, se décline ensuite comme méthode de connaissance des cultures et des individus. Mais cette connaissance de l'Autre, parfois radicalement Autre, implique un processus de préparation, de formation de soi, d'auto-formation par le mimisme qui place l'anthropos en résonance avec le cosmos. En effet, approfondissant le mimisme 26 années durant, Jousse explore le potentiel de la résonance anthropologique qui représente la pré-condition de l'approche et de la compréhension de l'Autre.

Il se trouve que le Jousse de 1925, celui du Style Oral, était encore loin de l'anthropologie du mimisme : il lui manquait, entre autre, la découverte du mimisme. Marcel Jousse s'en explique dans ses cours. Je le cite.

Montrez d'abord des faits purs, et puis après créez des mots, des vocables exacts. Et c'est tel que vous pouvez regarder, par exemple, le premier travail que j'ai donné en 1925. Vous ne voyez pas paraître le mot MIMISME. A présent, vous pouvez consulter les travaux des Psychiatres. Ils m'ont suivi parce que j'ai employé le mot MIMISME, au moment où il était désiré... Et j'ai été assez heureux de voir par exemple, M. Ombredane mettre comme titre de la partie qui a trait au Langage dans le traité de M. le Dr. Dumas : « Le Langage, Gesticulation mimique et significative », même pour ce mot « Gesticulation » qui était tout à fait nouveau comme mécanisme fondamental, on s'était récrié : « Mais il ne faut pas employer ce mot-là, cela ne se dit pas ! Gesticulation ? Quelqu'un qui gesticule c'est quelqu'un de ridicule. »⁶

Dans ce cours de 1938, donné en Sorbonne, Jousse sous-entend qu'il a attendu le bon moment pour révéler le mimisme et l'auditeur comprend qu'il l'avait déjà en main. Mais, dans un autre cours, il précise sa pensée :

“Jusqu'à 25 ans, je m'étais surtout orienté vers⁷ la mécanique céleste et cependant je sentais que l'Homme était plus inconnu encore que l'univers. Et c'est pour cela que pendant 20 ans, j'ai essayé d'esquisser ce plan de recherches que j'exposais en 1925 dans les Archives de Philosophie. (...) Depuis, la ratification a été plus complète encore puisque cet article a été publié dans le grand traité de M. le Dr. Dumas qui aura dix volumes. Il est dans le tome III sous le titre : « Le Langage, gesticulation significative, mimique et conventionnelle ». Nous avons donc là — et par les travaux de deux jeunes spécialistes du Langage, et par l'insertion dans le plus grand traité du monde actuellement en psychologie — la ratification de cette loi que nous osions à donner... « Le langage c'est une gesticulation mimique et sémiologique » c'est-à-dire porteuse de sens. Gesticulation mimique qui peut devenir algébrique, mais qui est fondamentalement mimique. (...) Nous avons donc la Loi. Nous pouvons l'appliquer avec sécurité, et c'est précisément ce qui me manquait en 1925.⁸”

Ce que Jousse appelle la «loi», c'est ce qu'il appellera plus tard *le problème du problème* auquel j'ajouterais le problème du modèle : c'est le mimisme. Il ne l'avait donc pas en main en 1925 et il n'apparaît pas non plus dans les deux mémoires de 1930 et 1931. Il en va de même pour le *bilatéralisme*, comme du *laboratoire de prise de conscience* (qui apparaît en 1951, en Sorbonne). Le mimisme est le produit des cours de Marcel Jousse : l'anthropologie du mimisme ne précède pas ses cours, elle en procède ; c'est une anthropologie qui a été élaborée en grande partie en public et en direct.

Jousse raconte aussi que sa prise de conscience du bilatéralisme humain a succédé très rapidement à celle du mimisme et le laboratoire de prise de conscience, si important dans sa méthode, viendra encore après. C'est ainsi qu'il fallait chercher à partir de quel modèle et de quelle démarche le Style Oral de 25 avait été façonné, puisqu'il ne dépendait pas de l'anthropologie du mimisme comme je viens de l'expliquer.

⁶ S 31/03/38

⁸ S 20/12/34

II - Le mimisme

1- Comment Jousse découvre-t-il le mimisme ?

On peut se demander comment Jousse en arrive, à partir d'une étude de la récitation, d'un système technique traditionnel imbriqué dans les fonctions biologiques de l'Homme, à une prise de conscience qui le conduit au pôle inverse – car le mimisme, modèle spontanéiste et vitaliste, est l'inverse de la technique.

C'est à partir de 1925 que Jousse commence à étudier et à faire des recherches dans la psychologie de l'enfant. Il a toujours été curieux du jeu de l'enfant, du fait même que l'enfant joue, mais il n'avait pas pu étudier la question. Dès 1925, une fois son premier travail publié, il commence. Il évolue désormais dans le milieu de la psychologie française grâce à son professeur Pierre Janet, le grand psychologue de cette époque, ou à son amitié avec le docteur Georges Dumas qui publiera le grand *Dictionnaire de la psychologie* en 1930 : une référence. Jousse peut lire, discuter et observer le développement psychologique de l'enfant. Il modélise ses gestes spontanés depuis le premier sourire de l'enfant et de sa mère à la naissance, jusqu'à ses expressions métaphoriques spontanées à l'âge de 4 ou 5 ans. Il étudie aussi les dessins d'enfant dans lesquels il trace les indices de l'expression spontané enfantine, avant que le social ne lui impose un langage normé. Cette phase de modélisation de l'expression spontané chez l'enfant l'amène progressivement au mimisme à partir de 1931.

Le mimisme s'appuie sur la spontanéité expressive et significative de l'enfant ; l'anthropologie du mimisme, dans sa dimension d'auto-formation, propose de ne pas rompre avec l'enfant, mais d'utiliser le jeu et le rejeu spontanés présents dans l'humain, enfant comme adulte, afin de se connaître et de comprendre les réactions de l'Autre, afin d'entrer en résonance avec les interactions de l'univers et de les exprimer d'une manière toute personnelle - afin d'entrer en résonance avec le mimisme des autres individus, ce que l'enfant fait spontanément, mais ce que l'adulte a désappris à laisser faire en lui.

2 - la formulation de la loi

Jousse formulera ce qu'il appelle *la loi* : *l'anthropos est un animal propositionnellement mimeur et intelligent* : c'est-à-dire qu'il reçoit les interactions de l'univers, interactions humaines comme non humaines, il en garde la trace mnésique appelée *mimème* et ces mimèmes jouent en nous, ils sont dynamiques et ne demandent qu'à s'exprimer. Nous ne connaissons de l'Autre – l'Autre de l'humain, l'Autre de l'univers ou encore l'Autre de la divinité – que ce que nous avons d'abord pris en nous en provenance de l'Autre. Jousse utilise un terme compliqué : *l'intussusception* – terme absent de son travail des années 20 – qui signifie « prendre à l'intérieur de soi ». Ce que nous avons pris en nous peut être pris en conscience et exprimé, de manière multimodale, c'est-à-dire à travers tous les canaux de l'expression anthropologique et à travers un comportement significatif. Jousse affirme qu'on ne peut connaître que nos gestes - l'intériorité humaine, l'intime, nous étant inaccessible. C'est donc par le biais de l'expression et du comportement que Jousse aborde le problème de la connaissance de l'anthropos : la connaissance d'un humain et du milieu ambiant, par un autre humain.

3- Deux modèles, deux démarches

Nous nous retrouvons donc, dans les cours de Marcel Jousse, avec deux modèles et deux démarches, appuyées sur ce que Jousse appelle deux « lois » :

- la loi de Ribot sur la reviviscence qui, privée des affects dans la psychologie joussienne, ouvre la voie au modèle technique et à la démarche mécaniste,

- puis la loi Jousse qui stipule que l'enfant joue et rejoue spontanément les actions de l'univers et que c'est par le mimisme - qui est mimage en écho et en miroir des interactions intussusceptionnées - qu'il élabore ses premières connaissances, mais aussi son expression multimodale spontanée.

L'anthropologie du mimisme s'appuie sur l'enfant, car Jousse voit dans le jeu spontané de l'enfant, dans ses métaphores et son utilisation de l'analogie, sans que la société le lui ait enseigné, le lieu de l'objectivation du mimisme et donc la possibilité d'une science de l'expression multimodale significative, distincte du langage social.

4- deux projets

Ces deux modèles sont liés à deux projets : celui que j'ai expliqué au début concernant le *Style Oral* de 1925 et le nouveau, rendu possible par le mimisme qui ouvre l'espace de l'exploration de tous nos gestes spontanés, non codifiés, non techniques et la plupart de temps non vus, d'où importance d'aiguiser son attention et de se servir du quotidien comme d'un grand laboratoire de prise de conscience gestuelle.

Nous avons alors deux objets : la publication de 1925 et les cours anthropologie du mimisme, deux projets (je les ai expliqués) et deux sujets - le premier conduisant à la technique afin de rendre le style oral concurrentiel face au style écrit en démontrant son efficacité en terme de mémorisation et de récitation, en termes d'enregistrements et de retransmission des faits. Jousse défend que la parole et le geste sont des documents historiques au même titre que l'écrit et parfois mieux que lui ; et le deuxième projet, issu du mimisme, consiste à créer, au milieu de Paris et d'une société dont Jousse prétend qu'elle n'a pas de rapport au geste, un écosystème favorable à la connaissance gestuelle grâce à ses cours pratiques de prise de conscience gestuelle : amener à la prise de conscience gestuelle d'abord et créer ainsi les conditions de possibilités d'une science de gestes.

III - L'unification par le mimisme

1- Le dilemme et l'enjeu

J'ai deux sujets, deux objets et deux projets : j'ai donc deux "produits" qui ne se ressemblent pas. Jousse ne veut pas trancher et oscille entre l'un et l'autre durant ses cours. Lorsqu'il aborde la tradition de Style oral, il recourt à la même démarche que celle de 1925 ; lorsqu'il aborde, entre autre, l'élaboration de la connaissance et de l'expression anthropologique, ou les sciences du comportement, il utilise le mimisme.

Toutefois, ce n'est pas satisfaisant pour lui : il faut que tout tienne, que tout soit uni et ce d'autant plus que Jousse n'utilise pas de support externe pour sa mémoire et son oralité - pas d'écriture, pas d'écran. Alors, pour que tout tienne dans sa bibliothèque

intérieure immense, il faut que tout découle du mimisme qu'il qualifie de "loi", parce que chez Jousse une loi est un outil de classement. Or, Jousse doit bien classer tout ce qu'il doit porter à la fois de tête et dans ses gestes ; Jousse se voit comme un druide en Sorbonne, un gestualiste-oraliste ayant refusé le style écrit des Modernes. Mais le mimisme qui est au fondement de sa nouvelle anthropologie l'entraîne aussi sur des sujets qui sont parfois bien éloignés de son travail des années 20, à l'époque où l'anthropologie du mimisme n'existe pas, à l'époque où Jousse n'était pas professeur, n'avait pas prévu de l'être et ne savait pas qu'il le serait un jour ; cet accès inespéré au professorat changera beaucoup de choses dans la vie de Marcel Jousse. Il crée sa méthode en public et en direct sur son estrade, en fonction de la contrainte que je viens indiquer et en fonction d'une seconde : il doit développer une anthropologie sans instrumentation, contrairement à la phonétique expérimentale de son premier maître, l'Abbé Rousselot. Cela explique aussi son attachement à la technique et à l'outil anthropologique car Jousse, enseignant une anthropologie en quelque sorte "à main nue", doit utiliser tout ce qu'il porte en lui comme un outillage professoral, pédagogique et scientifique. Le rapport au mimisme ne pouvait pas suffire, il lui fallait ce rapport à la technique, malgré la contradiction entre les deux tendances.

Jousse, de toutes façons, ne peut pas tout reprendre à zéro et tout refondre en fonction du mimisme. Il s'est fait connaître sur un sujet et un objet - le *Style Oral* de 1925. Le projet de l'époque, lui, n'a pas été retenu. Jousse se retrouva seul dans sa défense anti-moderniste de l'authenticité de l'Evangile tout comme dans le formulisme intégral qui la soutient et sans lequel, pensait-il, sa démonstration ne serait pas possible. Alors, dans le déroulement de ses conférences, Jousse va tenter de résoudre la dualité qui traverse son enseignement en arrimant l'ancien au nouveau, donc le style oral rythmique et mnémo-technique au mimisme. Pour y parvenir, il fait comme aux échecs : il roque.

2- Le roque

En effet, la synthèse est impossible. Elle n'aura d'ailleurs pas lieu : deux modèles ne se synthétisent pas et les deux démarches en présence ne se recoupent pas - elles tendent vers deux directions opposées car le mimisme est l'inverse du technicisme. Marcel Jousse veut mimiser son style oral de même qu'il doit placer son bilatéralisme en amont des récitations formulaires parallèles balancées de son *Style Oral* de 1925. Pour y parvenir, il roque : il inverse les positions de l'ancien et du nouveau afin que le nouveau - le mimisme - se retrouve en amont, intellectuellement, du style oral qui se retrouve alors en aval, succédant au mimisme et se laissant irriguer par lui. Jousse veut emmancher l'outil au geste (selon son expression), et donc le style oral au mimisme.

Ça ne marche que si l'on y consent car, à partir du moment où le modèle ancien et sa démarche restent inchangés, l'écoulement du mimisme dans le système technique de la tradition de style oral n'est qu'une communication qui ne correspond pas à la structuration de l'œuvre joussienne qui conserve ses deux rails parallèles sur lesquels Jousse aura vécu et enseigné à partir de 1931.

3- Le problème autobiographique et bibliographique

En revanche, ce roque que Jousse pratique dans ses cours ouvre un nouveau problème : Marcel Jousse se servant de ses biographies pour appuyer ses

enseignements, il doit aussi roquer dans son autobiographie gestuelle et intellectuelle que représentent ses cours d'anthropologie. En effet, Marcel Jousse n'enseigne pas l'anthropologie du geste, il enseigne l'auto-anthropologie de ses propres gestes pris en conscience, puis en intelligence et transformés en connaissance : il s'enseigne lui-même afin de laisser transparaître le mimisme à travers lui et pour susciter une résonance en son auditoire. Les problèmes signalés précédemment rejoaillissent directement sur cette méthode d'enseignement expérientiel.

Si on se laisse prendre au jeu du narratif joussien, on pourrait croire que Marcel Jousse a découvert le mimisme au bord de la mare au canard de son enfance. Or, il dit lui-même que ce ne fut pas le cas et qu'il lui est difficile de tracer l'historique de ses prises de conscience, déjouant ainsi la représentation qu'il a tendance à donner de lui-même sur scène. Mais ces mises au point de la part du professeur Jousse sont plutôt rares et le mouvement de fond qui se dégage de ses cours, c'est la tentative d'unifier tout son travail sous la bannière du mimisme, quitte à passer sur certains problèmes signalés dans mon analyse.

L'unification pose aussi un problème bibliographique. Marcel Jousse, organisant lui-même sa bibliographie dans ce qu'il appelle un *ordre pédagogique*, place le *Style Oral* de 1925 dernier de la liste alors qu'il fut son premier ouvrage ; son *mémoire* sur *Les Rabbis d'Israël* de 1930 est placé avant-dernier de la liste alors qu'il est sa seconde publication, etc. Cet ordre pédagogique représente le plus bel exemple de ce roque qui conduit à l'inversion de sa bibliographie réelle, c'est-à-dire historique et chronologique. Ce classement bibliographique unifiant, traduit ce que Jousse fait dans ses cours au moyen du mimisme, créant un problème supplémentaire quant à sa biographie gestuelle et intellectuelle déjà difficile à établir par ailleurs. Marcel Jousse relie, au sens de relire, sa vie en fonction du mimisme et il relie, au sens de relier, ses cours traitants de sujets très variés, au moyen du mimisme. Il en va de ce qu'il appelle : *sa cohérence par le dedans*.

Bilan, ouverture, perspective

J'ai donné quelques unes des explications fondamentales au sujet de l'anthropologie de Marcel Jousse. Je terminerai cet exposé en l'ouvrant brièvement vers les études sur l'oralisme après Jousse et aujourd'hui.

En 1960, un an avant la mort de Jousse, paraît "The singer of tales" - le conteur d'histoires - d'Albert Lord, un livre qui obtient un succès certain et ouvre, de manière décisive, le champs des études orales universitaires. Il s'appuie sur les travaux de Milman Paris, son professeur disparu prématurément, qui était un chercheur Américain, venu à Paris à la fin des années 20 pour passer ses deux thèses de doctorats. Jousse l'a bien connu et l'a aidé dans son travail de recherche. Le duo Milman Paris et Albert Lord est reconnu aujourd'hui, par la postérité académique, comme les pionniers des études orales. Pourtant, la thèse orale-formulaire, de son vrai nom, qu'ils ont portée, fut celle de Marcel Jousse qui la défendait par une démarche différente ; Paris et Lord ne sont pas joussiens et personne ne le sera. Mais, dans les années 1923-1924, Antoine Meillet, le grand linguiste de l'époque et Marcel Jousse sont déjà en train de discuter ensemble de cette thèse : "Homère est-il totalement ou en partie formulaire" et est-ce la preuve de la trace de l'oralité dans cet écrit ancien (pour Jousse, cela ne fait aucun doute) ?

Paris et Lord n'ont pas donc pas découvert les traces de l'oralité homérique, mais ils ont fait école alors que Jousse a été oublié et que Meillet n'est pas strictement

associé à la théorie orale-formulaire puisque son oeuvre déborde largement ce débat. A travers ce terrain homérique qui marque les origines de la discipline, l'oralité est enfin étudiée. En quelques sortes, elle retrouve la valeur que le monde de l'écriture lui avait déniée et c'était un des objectifs de la publication de Marcel Jousse en 1925 : provoquer un changement de regard social et scientifique sur le geste et l'oralité. On peut aussi dire que le formulisme de Marcel Jousse connaît une postérité par ce biais, car c'est bien cela qui fut au centre du débat et non pas simplement l'"oralité".

Les oralistes universitaires actuels ne suivent que partiellement la voie de leurs ainés. Par exemple, l'improvisation est désormais valorisée alors que Jousse n'en voulait pas à cause de ses implications dans l'élaboration orale des Evangiles. L'aspect sociologique est aussi venu en renfort : le conteur n'est pas seul et la dynamique communautaire a autant de poids dans la balance que la performance du compositeur et/ou du récitant.

Enfin, je note le développement d'un mouvement littéraire significatif, issu des Caraïbes et d'abord des écrivains et savants haïtiens, qui consiste à transcrire les contes oraux par écrit. Ainsi, ce mouvement a eu à problématiser un problème que Jousse avait soulevé en premier : celui de la rythmo-typographie du style oral dès qu'on essaie de le rendre à l'écrit. Il y a, actuellement, autant de solutions typographiques qu'il y a de conteurs et d'écrivains, ce qui est logique.

Les contes et les légendes sont absents de l'oeuvre de Marcel Jousse. Je le signale encore une fois : Jousse passe à côté d'une anthropologie du récit. Mes clarifications expliquent pourquoi. Il sera intéressant, à l'avenir, d'articuler ce grand champ d'étude du récit, traditionnel ou pas, récit oral, gestuel, écrit, ou encore scénographié (ou pas) avec l'anthropologie de Jousse, ce qui la complétera et la perfectionnera en retour. Pour y parvenir, il faudra se tourner résolument vers le mimisme sans reprendre pour soi le problème des deux modèles qui a pris Jousse en tenaille.

Le mimisme, en tant que démarche, est adaptable et ajustable, ce que ne fut pas son *Style Oral* de 1925 ; le mimisme est capable de faire alliance et il est apte à comprendre la variété des styles et des formes d'expression, indépendamment de certaines classifications joussiennes, qui lui étaient nécessaires à cause des contraintes que j'ai indiquées, mais qui ne le sont pas forcément en dehors de lui. La part de subjectivité qui garde en elle l'empreinte du réel objectif fut parfaitement assumée par Marcel Jousse à une époque où régnait encore le positivisme. Lucide, Jousse savait qu'après lui, ses élèves devraient créer leur méthode et leur science à son exemple - c'est-à-dire en fonction de leur propre mimisme, à chacun d'entre eux. "Il y a autant d'anthropologie du geste qu'il y a d'individus en face de moi", lance Marcel Jousse à son auditoire.

Ce n'est pas une tâche facile, mais c'est une voie originale qui mérite d'être tentée. J'ai tenu à éclairer quelques problèmes existant dans la méthode et l'oeuvre du professeur Marcel Jousse à l'adresse de ceux qui s'engageraient dans cette étude.